



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E203123

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/07/2019

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/01/1991
1 700 000

Raison sociale : FEE

1 BIS ALLÉE DE KERIVARHO
56000 VANNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES

Siret : 380 541 219 00149

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5416474

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62067334

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 031 0014051

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 0663376978

Portable : 0787125378

Site Internet :

E-mail : manon.theaudin@idex.fr

Responsabilité légale :

HEREL BERTRAND JEROME JOEL PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 42

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/03/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	14/03/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/03/2024
o Chaudière bois	14/03/2024
o Poêle ou insert bois	14/03/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/03/2024
o Ventilation mécanique	14/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.